



**Bureau CITERES
Réunion du 25 novembre 2020**

Présents : H. Bertheleu (COST), R. Carabelli (EMAM), J. Serrano (DATE), P. Husi (LAT), N. Semmoud, J. Loullier (SG UMR), C. Thermes (Doctorant), N. Le Voguer (Doctorant),

Absence excusée : B. Florin (EMAM), M.-P. Horard (LAT), M. Lamotte (COST), S. Greulich (DATE)

Ordre du jour

1. Informations CNRS
2. Point financier
3. Demandes d'aides
4. Covid 19
5. Divers

N.B. S. Greulich représente CITERES à l'AG de l'INEE aujourd'hui le 25 novembre.

1. Informations CNRS

L'Assemblée Générale des Directeurs d'Unité de l'INSHS s'est tenue le 24 novembre en présence de François-Joseph Ruggiu (Directeur de l'INSHS) et Alain Schuhl (Directeur général délégué à la science). Près de 250 personnes étaient présentes.

- ✓ Thomas Lamarche, à l'initiative de l'Association des Directeurs de Laboratoires, a pris la parole pour rappeler les positions exprimées par un grand nombre de directeurs de labo sur la LPR, notamment concernant la remise en cause du rôle du CNU, l'annonce de moyens plus importants alors qu'il n'y a pas de quantification tangible et l'indépendance de l'HCERES dont le président vient d'être nommé par l'État.

T. Lamarche termine son intervention par une demande de soutien de la part du CNRS pour alerter l'État sur les inquiétudes et les attentes de la communauté scientifique. Il a également soulevé le problème des collègues nommés de la section 36, pour lesquels le concours a été annulé.

Mr Ruggiu a indiqué qu'ils allaient être plus vigilants sur les moyens et particulièrement sur les dotations récurrentes.

- ✓ Primes d'encadrement :

Les Directeurs adjoints d'Unité (CNRS) vont désormais pouvoir bénéficier d'indemnités d'encadrement du CNRS.

- ✓ Accueils en délégation :

L'accueil en délégation va considérablement augmenter. Les enseignants-chercheurs ne doivent pas hésiter à proposer leurs candidatures.

- ✓ Sciences ouvertes (pour plus d'info contacter Lionel Maurel) :

Des financements de revues mises en ligne seront proposés pour encourager l'accès libre aux publications. Des orientations sur l'élaboration des Plans de Gestion des Données seront bientôt proposées aux chercheurs.

- ✓ Développement durable :

L'institut développe une politique volontariste en matière de développement durable, en soutenant les différentes initiatives sur toutes les thématiques qui concernent, de près ou de loin cette question. Pour de plus amples informations, contacter : Stephanie.VERMEERSCH@cnrs.fr - 01 44 96 53 57 (DAS 39)

- Un appel à projet va paraître. La personne à contacter est Stéphanie Vermeersch ;
 - Un colloque sera organisé vers le 15 janvier
 - Des forfaits seront accordés par le CNRS pour les déplacements effectués en co-voiturage ;
 - Une réflexion sera organisée afin d'évaluer l'impact de nos activités sur l'environnement. Nous désignerons un correspondant à CITERES pour suivre l'ensemble de ces questions avec le CNRS.
- ✓ Handicap :

Des postes pour des doctorants, techniciens, ingénieurs et chercheurs (hors concours CNRS) sont ouverts pour des collègues en situations d'handicap. La démarche doit être engagée avant le mois de janvier.

- ✓ Audit CNRS :

Le CNRS a été audité par la cour des comptes. Concernant l'INSHS, les orientations ont été appréciées. Les résultats de cet audit seront communiqués.

2. Point financier

Au 25 novembre, le budget est quasiment consommé dans sa globalité.

Lors du prochain Bureau de CITERES, le budget prévisionnel 2021 sera discuté, notamment sur les principes d'utilisation des budgets.

Il est demandé d'avoir une attention particulière sur les demandes de financements des doctorants.

Par ailleurs, certains doctorants sont en train de répondre à l'appel à projets « Doctorants et jeunes docteurs 2021 » de la MSH Val de Loire (réponse pour le 11 décembre). La MSH demande à ce qu'il y ait des co-financements. CITERES soutiendra les projets des lauréats.

Nora Semmoud va faire une demande auprès de l'INSA afin que la subvention annuelle, qui devrait être d'environ 10 000€ arrive à CITERES. Elle sera utilisée en priorité par les collègues de l'INSA, mais il faudrait aussi qu'une partie puisse bénéficier aux doctorants, ainsi qu'aux en frais de gestion.

Une vigilance particulière sera également portée sur l'utilisation du BQI.

3. Demandes aides CITERES

- Demande d'aide à la publication:

Mr Touati demande une aide pour la publication de 400€ (200€ sur le commun et 200€ sur EMAM) d'un volume publié par Manchester University Press, Leprosy and identity from England to Mediterranean

Décision du bureau :

La demande d'aide financière est acceptée par le bureau pour 2021 au titre d'une publication internationale.

- Demande d'aide à la formation:

Mathilde Grapois a fait une demande d'aide pour une formation en anglais. Le coût total de la formation est de 1950€ dont 50% est pris en charge par le service formation.

La demande a été refusée car CITERES ne pourrait pas être en mesure de financer l'ensemble des formations en Anglais demandées par ses membres.

4. Covid 19

Nous attendons les directives plus claires du 1^{er} ministre, puis du président de l'université et du CNRS. Mais en attendant, nous maintenons les conditions de télétravail actuelles. Il semble que la situation pour les universités n'évoluera pas avant fin janvier 2021.

5. Divers

✓ Professeurs invités :

La commission recherche a approuvé les deux demandes d'accueils de chercheurs invités pour Mr Maâti Monjib (chercheur à l'Institut des Études Africaines, Université Mohammed V Rabat) et Mr Ben Djelloul (Pr à l'Université de Tunis) pour 1 mois chacun. Les deux collègues ont été proposés par EMAM (F. Correale, N. Semmoud)

✓ Appels à Projets Région 2021 :

Dans le cadre de l'**Appel à Projet Recherche d'Intérêt Régional** (APR IR 2021) lancé par la région Centre Val de Loire, une dizaine de dossier sont annoncés au dépôt cette année.

✓ Plan de relance du gouvernement :

Après une introduction de N. Semmoud sur les questions éthiques que pose la démarche, l'information est la suivante : Les universités et les centres de recherche vont bénéficier du plan de relance du gouvernement. Il est proposé que la recherche publique puisse utiliser des chercheurs en poste du secteur privé ou public. 3 propositions sont en cours de dépôt par CITERES. La démarche reste concurrentielle.

✓ Accueil Sophie Goedefroit :

Après examen du dossier scientifique par le bureau de l'équipe COST, la candidature de Sophie Goedefroit PR anthropologue à Paris-Sorbonne en tant que membre permanente a été acceptée. Le bureau CITERES est favorable à cet accueil.

✓ Droits d'auteurs :

Dans le cas de publication d'ouvrage chez des éditeurs qui reversent les droits de vente aux auteurs, nous demanderons aux collègues qui bénéficient de subvention conséquente de CITERES de reverser leurs droits aux laboratoire.